



## Communiqué de presse

### **La modernisation amorcée en 2012 permet à l'OPCA d'afficher des résultats en hausse et de poursuivre ses objectifs de performance**

**Paris, le 20 juin 2013** - 2012 marque l'an I du nouveau Forco, tel que prévu par le plan stratégique Forco 2015. Après une année de transformation, l'OPCA a trouvé sa vitesse de croisière et voit ses projets se concrétiser avec succès.

Le Forco a en effet réussi le pari de devenir un OPCA numérique et de décentraliser ses activités alternance et emploi. L'OPCA a pu ainsi augmenter le montant de sa collecte, tout en restant en-dessous du plafond des frais de gestion imposé par la COM. Le Forco a également su devenir un partenaire incontournable en matière d'emploi, notamment sur les POEC qu'il a été le premier à soutenir, grâce à la professionnalisation de ses conseillers et à sa nouvelle politique de proximité.

Cette proximité est l'un des éléments marquants de l'année 2012. Le Forco a en effet créé trois délégations (TPE-DIF DE, Grands comptes et délégation Ile-de-France) et a décentralisé ses activités alternance et emploi vers ses délégations régionales. Désormais, les conseillers travaillent au plus près des entreprises dans la mise en œuvre de leur politique de formation, notamment en ce qui concerne le contrat de professionnalisation.

#### **Forco Net, un espace privatif « facilitateur »**

Le développement des e-services a également concouru au positionnement de l'OPCA comme un « facilitateur » auprès de ses entreprises et de ses branches. Il a ainsi créé le portail Forco Net destiné à simplifier la gestion de la formation : cet espace privatif présente en effet la totalité de l'offre de services du Forco et propose à ses adhérents un « compte » personnalisé permettant de saisir directement leurs demandes de prise en charge et les contrats de professionnalisation.

Le portail est ainsi le fer de lance de l'OPCA auquel il a permis de réussir sa première campagne de collecte, les entreprises pouvant saisir leur bordereau de versement en ligne. La collecte réalisée début 2012 a d'ailleurs été un succès puisque 77% des entreprises de 10 salariés et plus ont saisi leur BV en ligne.

## **Une collecte en hausse de 5%**

Grâce à cette politique volontariste et au rôle de ses conseillers, la collecte 2012 de l'OPCA est en hausse de près de 5% pour s'établir à 314 134 000 euros, contre 299 199 902 euros en 2011. La modernisation et la mise en place de services numériques a permis également au Forco de baisser ses frais de gestion qui se situent nettement en-dessous du plafond maximum autorisé (8,75%), puisqu'ils s'établissent à 7,5% des collectes comptabilisées.

## **Un OPCA opérationnel en matière d'emploi**

S'agissant des missions de l'OPCA, le Forco a été proactif en matière de reclassement des demandeurs d'emploi vers les métiers du Commerce et de la Distribution, et d'accompagnement des entreprises dans la recherche de solutions à leurs besoins de recrutement.

En août 2012, le Forco a été le premier à lancer un portail DIF-Demandeur d'emploi, en partenariat avec Pôle emploi. Ce service a permis de réduire les délais de traitement des dossiers de 2 mois à 15 jours et de réduire le taux de demandes incomplètes de 95% à 40%. Environ 3000 dossiers ont été enregistrés depuis la mise en ligne de ce portail.

## **POEC : un choix pertinent**

Le Forco a aussi été le premier OPCA à se mobiliser sur la mise en œuvre de la POEC, dont le bilan conforte sa volonté de porter le dispositif auprès des entreprises. Une étude menée par le Cabinet Sémaphores sur 2012 montre en effet la pertinence de ce choix : 45% des demandeurs d'emploi ont trouvé un débouché à l'issue de la formation, 58% étaient en emploi trois mois après et les 70 % visés à 6 mois sont atteints progressivement.

Par ailleurs, selon ce bilan, 7 589 personnes ont bénéficié d'une POEC sur 2012 pour 401 projets d'une durée moyenne de 213 heures. L'étude montre que 74% des bénéficiaires de POEC se concentrent sur 4 des 21 métiers cibles : conseil/vente, employé de commerce/libre-service, réceptionnaires logistiques et hôtes/hôtesse de caisse. 72% des formations suivies ont concerné le commerce/vente et 19% le transport, la manutention et le magasinage. L'objectif de ces POEC est majoritairement le perfectionnement professionnel (58%) et les savoirs de base (27%).

## **Forte montée en puissance du CSP**

Autre dispositif porté par l'OPCA : le CTP/CRP devenus CSP en cours d'année. En 2012, les demandes de CTP/CRP sont celles des demandeurs entrés dans le dispositif avant le 31 août 2011. Le Forco a financé le parcours de 309 bénéficiaires de CTP/CRP avant cette date. Les parcours de formation étaient de 195 heures pour un coût global moyen de parcours de 2 411 euros.

Dès le 1<sup>er</sup> septembre 2011, le Forco s'est très rapidement positionné pour poursuivre la démarche à travers le nouveau dispositif issu de l'ANI du 31 mai 2011 et repris par la loi Cherpion du 28 juillet 2011. Les entreprises du commerce commençaient en effet à cette date à envisager des licenciements économiques. Avec l'appui des branches professionnelles, l'OPCA s'est alors fixé comme objectif de faciliter le reclassement de 2 000 salariés ayant adhéré au CSP, s'appuyant sur une plus grande présence en région des conseillers Forco.

Ce dispositif aura connu en 2012 une véritable montée en puissance, avec un nombre record de demandes financement du fait de ce meilleur appui de proximité que le Forco a déployé dans le cadre de son plan stratégique « Forco 2015 ».

Le Forco a ainsi engagé en 2012 un montant de 5 662 411 euros pour des actions concernant 1 997 personnes, pour un total de 469 164 heures de formations. Ce montant est supérieur de 21% à celui conventionné (qui s'élevait à 3 461 900 euros), en raison notamment de l'augmentation des

licenciements économiques et du nombre d'adhésion au CSP. Une nouvelle demande de fonds complémentaires a ainsi été demandée au FPSPP.

### **+30% de contrats de professionnalisation**

L'alternance est également au cœur du travail de l'OPCA depuis que le Conseil d'administration a adopté le « Plan qualité alternance » en avril 2012. Grâce à ce plan, le Forco peut se targuer d'avoir les meilleurs résultats en la matière : +30% de contrats de professionnalisation signés en 2012, alors que le taux est seulement de 8% au niveau national. Là aussi c'est en travaillant sur la proximité que l'OPCA a pu porter le dispositif auprès de ses entreprises adhérentes.

Au total, 21 225 contrats ont été signés en 2012. La grande majorité de ces contrats concerne des alternants de moins de 26 ans (18 317 contrats), principalement dans des entreprises de plus de 250 salariés (56,6% des contrats). Le « **Plan qualité alternance** » a été élaboré à partir d'une étude de l'Observatoire prospectif du Commerce et de la Distribution, réalisée en 2011 auprès de 1 000 ex-alternants et 50 entreprises et organismes de formation.

### **Des perspectives résolument volontaristes**

Pour le Forco, 2012 aura été l'année de l'efficacité. 2013 sera celle de la performance dans un cadre législatif en cours de changement. Les OPCA ne savent pas pour l'heure quel sera leur rôle dans le financement du Compte personnel de formation, mais le Forco suit de près le travail de concertation en cours, afin d'anticiper sa mise en œuvre.

De même concernant la loi de décentralisation, la réduction du nombre de collecteurs de la taxe d'apprentissage aura une incidence sur les activités de l'OPCA tout comme le rôle du Conseil régional. Le Forco se positionnera pour être le référent emploi formation, auprès de cet acteur central de la formation professionnelle, du Commerce et de la Distribution, secteur qui offre des opportunités d'emplois.

Par ailleurs, le Forco poursuit le développement de ses e-services, notamment avec la création d'un portail Forco Net Branches et Forco Net OF. L'OPCA poursuit également le développement de son portail Forco Fil, plate-forme de gestion des formations et d'inscription en ligne sur laquelle l'entreprise possède un compte personnel et individualisé. 5 000 stagiaires ont été inscrits depuis son lancement fin 2011 pour des formations en langues, bureautique, management, techniques de vente, manutention ou hôtesse d'accueil. L'OPCA vise 7000 inscriptions en 2013.

Enfin, le Forco organisera, au niveau national et au niveau régional, des rencontres, espaces d'échanges et de réflexion, intitulées les « Agora RH ». Destinées aux entreprises adhérentes et aux branches, ces rendez-vous symbolisent eux aussi la volonté très forte de l'OPCA d'être sur le terrain de l'accompagnement et de l'information en matière de formation professionnelle.

### **Contact Presse :**

**Sandrine Guédon, Responsable des relations presse, 01 55 37 41 42 ou 06 86 66 75 84**  
[sguedon@forco.org](mailto:sguedon@forco.org)